N°02 Printemps 2021

COQ





L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Bouzillonnes, Chers Bouzillons,

Le 15 mars 2020, vous nous élisiez!

Le lendemain, la longue vis sans fin du confinementdéconfinement commençait!

La Covid ne nous a laissé aucun répit et aucune chance de pouvoir partager ensemble des moments de convivialité et, aujourd'hui encore, nous sommes emprisonnés socialement!

Si la pandémie a gagné cette première bataille, elle n'a pas gagné la guerre à Bouzy car la contre-attaque municipale est sans précédent pour le développement de notre village.

C'est une mitraille de réalisations, d'orientations et de dispositions qui sont en cours dans l'ombre du Covid, qui bientôt, grâce au vaccin, battra en retraite.

Tout d'abord, le 19 janvier 2021, Bouzy a repris son destin en main en votant la reprise de son plan local d'urbanisme. La procédure avait été initiée en 2015 par l'ancien conseil municipal mais était restée à l'état embryonnaire.

Ce plan local d'urbanisme sera pour notre commune une opportunité sociale, économique et environnementale. Les quelques diagnostics facturés à l'époque 15.000,00 € par l'Agence de l'urbanisme de Châlons sont maintenant périmés et donc inexploitables.

A ce jour, Bouzy doit être l'un des rares villages de sa taille en France à ne pas avoir aménagé son territoire.

Nous finaliserons prochainement quelques projets immobiliers qui permettront notre développement urbain et l'installation de nouvelles familles.

J'ai ainsi le plaisir de vous annoncer que la société Wome Partner, spécialisée dans le développement immobilier et la promotion de projets hôteliers, notamment dans le domaine œnotouristique, a fait l'acquisition des friches MHCS. La partie « Pressoir-vendangeoir » sera utilisée par un prestataire viticole de renom.

La maison Place JB Barnaut est en cours de rénovation et deux habitations seront proposées à la location.

Concernant le bâtiment style Pommery, deux voies s'ouvrent pour Bouzy :

A. Un projet cenotouristique et artisanal,

B. Un projet immobilier plus traditionnel pour, par exemple, accueillir en Co-living différentes populations. La société Wome Partner et la municipalité aimeraient organiser ensemble une communication d'appel à projets afin de « détecter » sur le territoire des personnes qui aimeraient s'implanter dans ce lieu.

Nous avons aussi lancé un petit chantier de rafraîchissement de la salle des fêtes (peinture, travaux de menuiserie) tout en respectant le style et la patine de cette magnifique œuvre Art déco.

Nous la doterons également dans les prochaines semaines de nouveaux équipements audiovisuels pour en faire un lieu de réception exceptionnel.

La reprise des désordres continue rue Félix Faure et il y est notamment prévu la création d'une contre-allée, qui donnera un accès sécurisé au Relais Sport. Nous supprimerons les grands bacs à fleurs qui gênent les manœuvres devant les parkings et certaines propriétés. La réfection des escaliers en pierre ainsi qu'un aménagement paysager de la Cour Marianne débuteront mi-avril.

Les locaux sociaux Rue Jeanne d'Arc sont en cours de réhabilitation et bientôt, les employés communaux et saisonniers travailleront dans des bâtiments qui répondront aux exigences du code du travail, l'hygiène et la sécurité étant une priorité absolue pour l'équipe municipale.

Nous avons aussi fait l'achat de petits matériels de nettoyage de voirie et de jardinage qui seront très utiles à l'avenir et qui faciliteront le travail des employés communaux.

Tout ce petit outillage sera étrenné pendant les vacances de Pâques par une équipe de jeunes pleine d'énergie pour un grand nettoyage de printemps du village...

Joffrey, Sylvie Cugnart, et moi-même aurons le plaisir de les accueillir.

Le démoussage des toitures de l'école primaire commencera pendant les vacances de Pâques.

Tous les bâtiments communaux vont être équipés de la technologie VDSL qui permettra une plus grande rapidité de navigation internet et de téléchargement. Ce système permettra aussi d'assurer la vidéo-protection de notre village!

Par ailleurs, nous avons commencé l'archivage de documents municipaux qui étaient stockés dans les combles de la mairie.

Madame Marie-Christine Lefevre-Steyer, archiviste à la retraite, s'est portée volontaire pour remettre de l'ordre et procéder à ce travail pharaonique de classement qui durera plusieurs mois.

Au-delà du classement strict des archives, notre « Archéologiste » dépoussiérera certains documents pour porter à notre connaissance, ou rappeler à notre mémoire les fragments les plus anecdotiques de cette vie communale!

La Médiathèque ouvrira ses portes pour les vacances de Pâques, seulement aux enfants du centre-aéré dans un premier temps.

J'aimerais aussi vous informer de l'excellent accueil que j'ai reçu au sein du bureau de la Communauté de Communes par notre Président Dominique Lévêque. J'entrevois de très beaux échanges avec les maires de cette Communauté et un rapprochement avec les offices touristiques d'Epernay et de Hautvillers.

Quant à mon poste de Vice-Président au tourisme, cette première année est plus prometteuse que prévue puisque deux points de vue touristiques vont naître sur la lisière viticole du village.

A l'entrée de BOUZY, le rond-point et l'ensemble de la zone d'activité de la Côte des Noirs vont bénéficier d'un aménagement paysager à la hauteur de la renommée de notre village.

Mes derniers mots seront pour vous annoncer que Madame Cécile BANDOCK, notre ancienne directrice d'école, a été nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son dévouement, son engagement d'enseignante et son bénévolat.

Bravo Maîtresse! Bouzy vous embrasse!



SOMMAIRE

01

BOUZY EN ACTION

- **06** Du coté des écoles
 - One : I'ENT
 - Le centre de Loisirs
- **06** Le sport à Bouzy
 - Hors temps scolaire
 - Durant le temps scolaire
- 10 Du coté des espaces verts
 - Eco pâturage
 - Restructuration des massifs
 - Elagage des arbres
- 10 Travaux de la Rue Charles de Gaulle
- 11 Collecte de verre et mise en place de colonnes

03

BOUZY POUR VOUS

- 20 Menu de Pâques
- 22 L'origine du Poisson d'Avril
- **23** Bricolage de Pâques
- 24 Vos clôtures avec Arnaud BERTIN
- 25 Notre véhicule en auto partage
- **25** Faire-Parts
- 26 Un point Généalogie
- 28 A vous de jouer

02

BOUZY VOUS INFORME

- 12 Campagne de vaccination
- Zoom sur le plan communal de Sauvegarde
- 14 Pompiers de Tours-Sur-Marne
- 14 La femme mise à l'honneur
- **15** L'eau de Bouzy
- 15 Projet de création d'une ASA
- 16 Un point sur le budget
- **18** Les nouvelles pas fraîches
 - Un mois de décembre enchanté
 - Nouvel An Chinois
 - Une Saint Vincent peu commune
 - Remerciements

04

BOUZY PRATIQUE

- **30** Les cartes de voeux
- **30** Informations utiles
- **31** Pensez-y
- 31 Journal / Rédaction



01 BOUZY EN ACTION

Du côté des écoles...

ONE : L'environnement numérique de travail



« One », voici un bien joli nom, tout simple, pour désigner un espace numérique de travail pour le primaire et la maternelle, pour lequel la municipalité et l'école ont souhaité œuvrer ensemble!

Mais qu'est-ce que c'est au juste me direz-vous ? L'ENT (Espace Numérique de Travail) est un système clé en main à consulter sur le web depuis son navigateur ou une application mobile. Il met à disposition un ensemble d'outils qui permettent aux enseignants et aux familles d'échanger et de partager des informations et des fichiers ayant trait à la vie de l'école.

Il s'agit d'une très bonne solution pour mettre les nouvelles technologies au profit de l'éducation. En pratique, c'est au quotidien une plateforme qui permet aux enseignants et à l'équipe du périscolaire de partager sur un blog le résumé des journées ou des activités de la classe, en publiant des photos ou vidéos.

Avec l'ENT, plus besoin de cahier de texte, les devoirs sont postés en ligne et les échanges avec les enseignants se trouvent facilités par la messagerie. Bref, si vous ne l'avez pas déjà fait, je ne saurais que trop vous conseiller d'y jeter un coup d'œil!

LE CENTRE DE LOISIRS

Comme chacun le sait, la Commune de Bouzy propose un Centre de Loisirs à vos enfants pendant les vacances scolaires (hors période de Noël).

Depuis l'été dernier, un centre Ados s'est également développé!

Durant les congés d'hiver, les thèmes choisis par notre équipe d'animation ont été :

- Magie et sorcellerie (- 6 ans) et Harry Potter (+ 6 ans),
- Enquêtes et mystères.

Pour les vacances de printemps, c'est avec plaisir que nous vous proposerons, en partenariat avec la MJC d'AY :

- Un « stage d'éveil linguistique » qui sera encadré par Sylvestre, intervenant MJC, et s'adressera au moins de 6 ans à raison de 4 séances de 45 minutes et au plus de 6 ans avec 4 séances d'une heure. Chaque groupe étant composé d'environ 8 enfants.
- Un « stage théâtre » qui sera encadré par Manon, inrevenante MJC, et s'adressera uniquement au plus de 6 ans avec 4 séances d'une heure. Chaque groupe étant également composé d'environ 8 enfants.

Pour les moins de 6 ans, c'est un atelier théâtre de marionnettes qui sera organisé par nos animateurs.

Merci de vous rapprocher de Claire, notre Directice du Centre de Loisirs au 06.63.64.35.46. si cela vous intéresse!



Concernant nos adolescents, nous les retrouverons pour leur proposer également du côté des sorties : - La première semaine « Connectée » : un petit tour du côté de Witry-les-Reims notamment, avec les jeunes d'Ambonnay et ceux de la MJC le 29 avril pour une activité digi-connect! (pour voir de quoi il s'agit vous pouvez vous rendre sur le site www. innovteam.net),

- Et la deuxième semaine « Street Art » : nous essayons d'organiser une sortie avec une activité « graff », toujours en partenariat avec les ados d'Ay et Ambonnay.

D'autres activités seront proposées pour le reste de la semaine bien sûr !

En ce qui concerne les Ados, nos places étant limitées (12), merci de faire part de votre intérêt à Baptiste dans les meilleurs délais!

«INFO+»

La Municipalité œuvre continuellement et activement avec les différentes associations sportives et ce, tout au long de l'année, afin de vous proposer des activités et un service de qualité.

C'est dans cet optique que nous mobilisons nos efforts et nos forces pour mettre en place un stage « football » pour les enfants du CP au CM2 Cette idée retient votre attention? Merci de vous rapprocher de nos animateurs pour nous permettre d'avoir une visibilité sur celle-ci.

Le sport à Bouzy

Hors temps scolaire

Un retour en arrière s'impose...

Suite aux annonces gouvernementales, certaines activités extrascolaires avaient repris pour les mineurs dès le 16 décembre avec des protocoles répondants aux exigences de chaque discipline.

Puis, il a fallu s'adapter aux horaires du couvre-feu et, depuis le 16 janvier, aux nouvelles restrictions interdisant la pratique sportive en intérieur (y compris pour les scolaires) jusqu'à nouvel ordre.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la municipalité et les associations sportives feront leur maximum pour assurer la sécurité des pratiquants et de leur famille.

Nous vous laisserons le soin de vous rapprocher des différentes associations pour connaître les éventuelles modalités de reprise (protocole sanitaire à respecter, jours et horaires...).

A l'heure où nous écrivons cette édition, seuls le football et le tennis pour les mineurs est maintenu en extérieur.

Info de dernière minute:

Le sport peut reprendre en salle seulement pour les scolaires.







Le sport, facteur de bien-être

Dans le contexte actuel particulièrement angoissant, il est important de rappeler que le sport est un facteur de bien être ainsi qu'un moyen de lutte contre la sédentarité, l'isolement et la maladie.

La France est le seul pays en Europe où le sport est une mission de service public, déléguée par l'Etat aux différentes fédérations. Si la crise sanitaire doit conduire à construire autrement l'avenir collectif du sport, elle amène aussi son lot d'angoisses et d'incertitudes.

Face à la crise sanitaire, il faut faire preuve d'ingéniosité pour imaginer, construire et développer le sport pour tous demain.

Seules les activités en extérieur étant possibles, la municipalité a eu à cœur de faire bouger les Bouzillons en dépit de l'épidémie, en proposant des activités au grand air :

- la marche nordique par groupe de 6 (accompagnateur compris) les lundis et jeudis après-midi de 14h à 16h,
- la découverte du VTT dans la montagne de Reims les samedis matin de chaque semaine impaire.

PROCHAINE SORTIE VTT LE 3 AVRIL

Point de départ : Relais Sport Santé Nature.

Heure de départ: 9h pour les confirmés et à 10h30 pour les débutants. Informations et réservations auprès de Baptiste au 06.46.03.45.78.







Pendant le temps scolaire et périscolaire

Baptiste GAULT, Animateur Sportif et Responsable du Relais Sport Santé Nature, a souhaité mettre en place un projet «Sport et Patrimoine dans mon Village de Bouzy» avec les enfants durant le temps scolaire et périscolaire.

Durant le temps scolaire :

- une initiation à la géolocalisation : à travers les séances EPS, les enfants de CP à CM2 munis de leur carte et de leur boussole, découvrent les différents lieux importants de notre village et son histoire. Sur leur parcours, ils ont rencontré plusieurs élus, qui se sont déjà prêtés au jeu des questions-réponses.
- la mise en place de 2 parcours fléchés dans Bouzy : les enfants établiront l'itinéraire qui leur semble le plus efficace pour la découverte de leur village, et iront ensuite le baliser.
- la reproduction de Bouzy en maquette avec comme objectif principal la mise en avant des atouts de leur village.

Durant le temps périscolaire :

La création d'une grande fresque représentant Bouzy à travers le regard des enfants.

Bien entendu, les animatrices, Julie et Claire, sont associées à ce projet.



Du côté des espaces verts...



Eco pâturage

Depuis fin 2017, la commune s'est engagée sous l'impulsion de Joffrey, notre cantonnier, dans une démarche d'éco pâturage. Ce sont donc 2 moutons qui ont rejoint les chèvres pour l'entretien des enclos des bassins de rétention d'eau de notre commune.

Ces animaux entretiennent naturellement pelouses et fossés.

Dorénavant, vous rencontrerez le cheptel de la commune dans d'autres endroits :



Réaménagement paysager



L'équipe municipale et les agents en charge des espaces verts ont souhaité restructurer certains massifs.

C'est ainsi que, sur les conseils d'Arnaud BERTIN, architecte-paysagiste, de nouvelles plantations ont été faites aux abords du monument aux morts un peu avant le 11 Novembre. En vue de ces commémorations, le monument a été nettoyé et les inscriptions ont été repeintes ou redorées.

L'allée des roses prendra prochainement des allures de coteaux champenois. Pas de raisins à l'horizon, uniquement des rosiers de diverses variétés, aux couleurs et aux parfums uniques.

Vivement que tout fleurisse!



Élagage des arbres

La Rue d'Ambonnay et le quartier des Tartelettes se sont fait une beauté : les arbres ont été élagués en vue du Printemps qui se profile...

La rue Charles de Gaulle

Les gros travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage effectués Rue Charles de Gaulle par le SIEM sont en passe d'être achevés. Il restera la pose des nouveaux candélabres, le démontage des anciens poteaux et après l'été, la réfection totale de la rue et de ses trottoirs.

Cette rue étant alimentée en gaz, GRDF propose aux habitants le souhaitant de se raccorder au réseau de gaz à un prix préférentiel de 208,91 € TTC.

Une fois ces travaux totalement terminés, il sera plus difficile d'ouvrir de nouveau la chaussée pour raccorder votre logement. Si vous souhaitez envisager le gaz, prenez dès à présent contact auprès des experts GRDF au numéro suivant : 09.69.36.35.35.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la municipalité rencontrera les habitants de la rue afin de leur présenter le projet de voirie et faire un point de la situation

HORAIRES DÉCHETTERIE

Site de Tours-sur-Marne

Mardi et Jeudi 9h00 à 12h00

Mercredi et Vendredi 14h00 à 18h00

Samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

COLLECTE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que les contenants doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.

MARDI

Ramassage des déchets recyclables hors verre dans le sac jaune.

JEUDI

Ramassage des déchets ménagers dans votre poubelle traditionnelle + les biodéchets (déchets verts et déchets de cuisine) + le bac à verres en semaine impaire pour BOUZY cette année.

Petit rappel pratique. Les pots, bocaux, bouteilles et flacons font partie de la famille du verre.

Par contre, ATTENTION aux faux-amis comme : la porcelaine, la faïence, la terre cuite, la vaisselle en

verre, les bris de verre, de miroirs... qui sont à jeter dans la poubelle ordinaire.

Et retrouvez le guide complet du tri à l'adresse:

http://www.ccgvm.com/media/boite_utiles/remi/guide_du_tri.pdf

Collecte du verre et mise en place des colonnes

La collecte du verre que vous connaissez actuellement est amenée à disparaître.

En effet, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne a opté pour l'installation de colonnes à verre dans le but principal de minimiser le coût de la collecte. En effet, le ramassage en « porte-à-porte » coûte

environ 1,50 \in par poubelle alors que la levée d'une colonne revient à 80 centimes.

Bouzy va se doter de 3 nouvelles colonnes et d'une benne enterrée. Les travaux et la mise en place auront lieu en avrilmai. Les lieux retenus pour déposer vos verres, une fois la mise en service effectuée, seront les parkings communaux, à savoir :

- rue des Postes,
- rue du XXème siècle
- et rue de Tours-sur-Marne.

La colonne située à la déchetterie sur le site de Tours-sur-Marne reste en place.

La benne enterrée sera implantée quant à elle dans le lotissement



02 BOUZY VOUS INFORME

Campagne de vaccination

Depuis le mois de janvier 2021, nous sommes rentrés dans la campagne de vaccination.

A partir du 18 janvier 2021, les personnes de 75 ans et plus, ainsi que les personnes à risque pouvaient se faire vacciner mais, très vite, le manque d'approvisionnement en vaccins s'est fait sentir.

La mairie a décidé de proposer le 19 janvier 2021 une permanence pour apporter des informations concernant la vaccination. Une quarantaine d'habitants se sont déplacés en mairie.

Depuis fin février, l'approvisionnement en vaccins est facilité et le centre d'appel assuré par les mairies d'Epernay et de Reims a été en capacité de proposer de nouveau des rendez-vous.

Parmi les habitants venus à la rencontre proposée en mairie, certains ont déjà pu recevoir la première injection et recevront courant avril la deuxième.

Les personnes de 50 à 75 ans ayant des maladies chroniques tel que le diabète, peuvent se faire vacciner par leur médecin traitant. Il suffit que celuici fasse partie du dispositif.



Conseil pratique : Afin de réduire les éventuels effets secondaires, n'hésitez pas à prendre du paracétamol avant et après l'injection pendant une journée.

Âge	Populations éligibles		Vaccins
18 à 49 ans	Personnes vulnérables à très haut risque face à la COVID-19.	3	
	Personnes vulnérables à très haut risque face à la COVIC-19,	3	
50 à 64 ans	Personnes résidant dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD), dans une unité de soins de longue durée (USLD), dans une résidence autonomie ou dans une résidence services.		
	Personnes vulnérables à très haut risque face à la COVID-19.	Ф	Moderna ou Pfizer-BioNTech
65 à 74 ans	Personnes résidant dans un établissement d'hébergement pour personnes àgées dépendante (EHPAO), dans une unité de soins de longue durée (USLO), dans une résidence autonomie ou dans une résidence services.		
	Professionnels du secteur de la santé ou du secteur médico-social.	0	
Plus de 75 ans	Tous		

Pour le cas où vous ne disposeriez pas de moyen de transport, merci de vous rapprocher de la Mairie afin qu'un élu vous accompagne avec notre voiture Citiz!

3 personnes ont déjà bénéficié de ce service.

Rappel des numéros de centre d'appel : Mairie Epernay : 0803.800.794.

Reims: 03.26.77.78.79.

INFO DE DERNIERE MINUTE :

Dès samedi, les Français âgés de plus de 70 ans sans comorbidités pourront se faire vacciner contre le coronavirus. Un numéro de téléphone national va être mis en service afin de leur permettre de prendre rendezvous dans les centres de vaccination. Emmanuel Macron maintient l'objectif de 10 millions de Français vaccinés mi-avril. »

Le plan communal de sauvegarde

La loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile définit dans son article 13 le plan communal de sauvegarde.

De quoi s'agit-il?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document d'intervention en cas d'évènement majeur touchant la commune.

Il présente un état des lieux de la commune (risques encourus, populations, hébergements et moyens disponibles) et propose une organisation permettant la diffusion de l'alerte en cas d'événement grave connu, ainsi qu'une réponse après l'évènement (évaluation des dégâts, organisation de l'aide) afin de rétablir une situation «normale» dans les meilleurs délais.

C'est un outil complémentaire au dispositif ORSEC pour aider le maire à apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile.

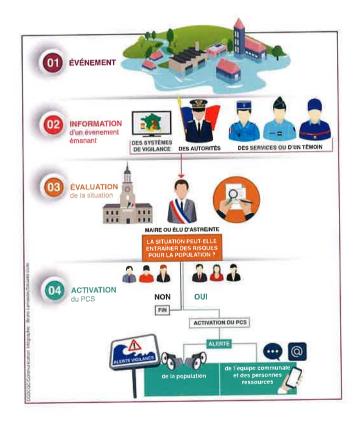
Il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine en fonction des risques connus :

- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, à l'exclusion de toutes missions opérationnelles relevant du secours.

- fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,

- recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population,

Le plan communal de sauvegarde est mis à jour en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques. Il est consultable en mairie.



Recrutement

Sapeurs-pompiers de Tours-Sur-Marne





Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de vous!

En France, les secours sont portés chaque jour par 200 000 sapeurs-pompiers volontaires, 42 000 sapeurs-pompiers professionnels et 13 000 sapeurs-pompiers militaires.

A Tours-sur-Marne, ce sont 27 hommes et 4 femmes qui se mobilisent pour assurer 500 interventions annuelles. Ces hommes et ces femmes, habitants du village ou des communes alentours, couvrent 19 villages en premier appel.



Tous ces pompiers sont volontaires, issus de tous les corps de métiers : étudiant, agriculteur, viticulteur, professeur, ouvrier, cadre, maître-chien, sapeur-pompier professionnel, caviste... Cet engagement est une passion qu'ils exercent en plus de leur travail quotidien.

Pour faire face au nombre grandissant d'interventions, les sapeurs-pompiers de Tours-sur-Marne engagent une campagne de recrutement dans les communes proches de la caserne.

Si vous avez l'esprit d'équipe, que vous désirez rendre service à la population et si vous disposez de vraies valeurs alors rejoignez-les!

Pour tous renseignements, les sapeurs-pompiers de Tours-Sur-Marne vous accueillent au sein du centre de secours tous les samedis matins de 10h à 12h. Vous pouvez également les contacter par mail à : **cstours.recrutement@outlook.fr**

Merci pour eux!

La femme mise à l'honneur

Il paraît que pour que le ménage marche, il faut que le Coq et la Poule grattent... Selon cet adage, il faut donc que la femme et l'homme participent tous deux par le fruit de leur travail au bon fonctionnement du fover.

Mais, la femme est-elle l'égale de l'homme ?

Nous pouvons encore de nos jours en douter et c'est ce que rappelle la Journée internationale des droits des femmes, officialisée par les Nations unies en 1977 et célébrée dans de nombreux pays à travers le monde le 8 mars.

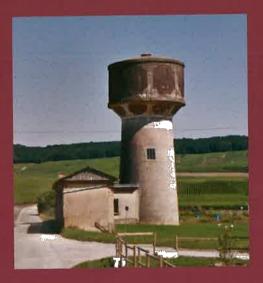
C'est pour manifester notre soutien envers les femmes et agir pour la reconnaissance d'une égalité entre les sexes, que le Maire a souhaité associer au Coq, symbole de Bouzy, celui de la Poule.

Nous matérialiserons ce soutien fait aux femmes par la réalisation d'une Poule en fonte. Elle rejoindra la représentation actuelle du Coq devant la mairie et son inauguration aura lieu le 8 mars 2022.



L'eau de Bouzy

La dernière analyse d'eau potable est disponible sur le site de l'ARS https://www.grand-est.ars.sante.fr/



Peut-être le savez-vous déjà, mais Bouzy a la chance d'avoir une magnifique rivière souterraine avec un débit d'eau très intéressant, quelle que soit la saison.

Le puits est à environ 54 m de profondeur.

C'est ainsi que, durant près d'un siècle, les habitants de Bouzy ont pu profiter de cette eau certes très calcaire, mais pure.

Il y a quelques années, la présence de certaines molécules de désherbants détectés à des niveaux bas mais suffisants, a provoqué la fermeture de l'exploitation du puits par l'Agence Régionale de Santé. Aujourd'hui, le Château-d'eau de Bouzy est alimenté par le puisage de Tauxières-Mutry via des canalisations et des pompes. Véolia en est le gestionnaire, sous la responsabilité de la Communauté de Communes qui détient la compétence « Eau et Assainissement ».

Nous avons la possibilité en tant que Commune, et c'est notre souhait, de retrouver une eau de qualité pour le puits de Bouzy, par la mise en place d'un périmètre de protection de captage.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ce dossier.

L'eau est un bien précieux, sachons la préserver.

Projet de création d'une association syndicale autorisée (ASA)

Comme cela a été évoqué dans le numéro précédent, un projet de création d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) est en cours.

Depuis 1960, différents ouvrages hydrauliques ont été réalisés sur le coteau de Bouzy. Une étude menée en 2015 a fait ressortir la nécessité d'engager des travaux d'entretien et de réfection partielle sur ces ouvrages, sans pour autant remettre en cause le schéma global de ruissellement des eaux de surface. Depuis deux ans, un groupe de travail composé de vignerons du village s'est réuni à plusieurs reprises pour envisager la création d'une ASA.

Le but de celle-ci est de mettre en œuvre des travaux d'aménagement et d'entretien des chemins d'exploitation, des travaux d'aménagement hydraulique et de gestion du ruissellement des eaux. L'objectif principal est d'optimiser les conditions d'accès aux exploitations tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes et l'embellissement du coteau et de ses paysages.

Le groupe de travail d'ores et déjà défini le périmètre de l'ASA, la matrice cadastrale, les statuts, et établi une réflexion sur les travaux et aménagements à réaliser. Le territoire concerné par la création de l'ASA compte 434 ha 21 a 03 ca, regroupant des surfaces AOC sur Bouzy, une partie sur Val de Livre et une partie hors AOC en zone agricole en bas de coteau. Si de grands travaux ne semblent pas nécessaires, une multitude de réalisations efficaces sont à mettre en place. Aussi, la solution de l'ASA répondrait à l'ensemble des attentes des propriétaires et exploitants.

A ce stade, les propriétaires ont été invités à transmettre les références cadastrales de leurs parcelles situées sur le bassin versant de Bouzy.

Ce dossier de création devrait être déposé à la sous-préfecture et soumis à enquête publique (prévue pendant 20 jours entre mi-juin et mi-juillet, dont 3 jours en présence du Commissaire Enquêteur) et l'Assemblée Générale constitutive devrait avoir lieu fin septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

Les comptes de notre commune



Il faut savoir que les comptes de notre commune se distinguent en 2 grands chapitres :

1/ LE COMPTE « FONCTIONNEMENT »

Qui regroupe les recettes et les dépenses de fonctionnement.





LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT Repères 2019 **EN € PAR HABITANT** BOUZY DÉPARTEMENT RÉGION **NATIONAL** Charges générales 353 206 204 209 Charges de personnel 365 254 226 275 Charges de gestion courante 126 72 108 Charges réelles financières 32 17 Charges réelles exceptionnelles 4 6 Strate de référence : Population = 961 Régime fiscal : FPU = Communes de 500 à 2000 habitants

A savoir : Depuis le 1er janvier 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation mais va recevoir à la place la TFB départementale (taxe foncière sur le foncier bâti). En compensation, le département recevra une dotation de la part de l'Etat

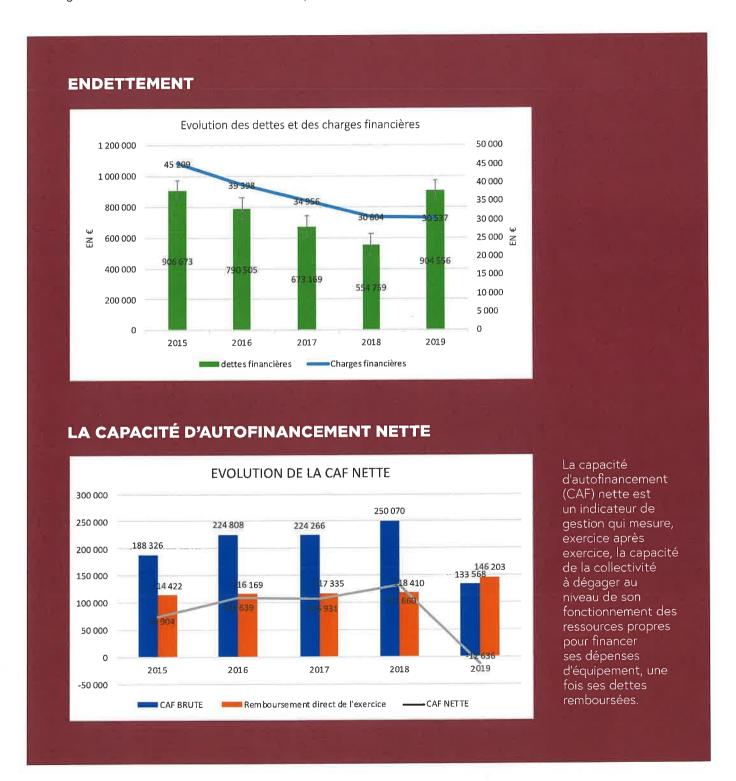
2/ LE COMPTE « INVESTISSEMENTS »

Il regroupe les recettes d'investissements à savoir : les emprunts bancaires, les dotations de l'Etat et les subventions perçues pour un montant de 637 000€ en 2020.

Quant aux dépenses, qui s'élèvent à 743 000€ en 2020, elles regroupent les dépenses d'équipements (travaux de voirie, réfection des bâtiments, opérations d'équipements…) ainsi que les remboursements d'emprunts.

Chaque commune doit trouver un équilibre entre investissements et frais de fonctionnement.

Le budget 2021 devra être voté avant le 15 avril prochain.



A la lecture de ces informations financières, on peut retenir qu'au 31 décembre 2019, la commune de Bouzy avait une dette de 904.960,00 €, et une capacité d'autofinancement négative de 12.000,00 €.

Il va donc falloir très vite penser à comment réduire les dépenses car nous ne vendrons pas ce qui reste du foncier communal pour combler les frais de fonctionnement que Bouzy n'a jamais eu les moyens d'assumer. Quant aux réalisations surdimensionnées, il faudra bien boire le calice jusqu'à la lie!

Les nouvelles pas fraîches

Nos nouvelles ne sont pas vraiment fraiches, mais nous tenions tout de même à vous en faire part !

Un mois de décembre enchanté

Mardi 1er décembre les enfants ont assisté au spectacle de Planet mômes « La folle vadrouille de Noël » dans la Salle des fêtes de Bouzy.

Les enfants ont aidé Célestin à retrouver le Père-Noël dans ce spectacle intéractif qui a offert un très bon moment et des fous rires aux petits et aux grands!

L'équipe enseignante remercie d'ailleurs l'Association « Les P'tits Bouchons » pour ce joli spectacle mais également pour les confiseries offertes aux enfants ! De bonnes friandises pour finir 2020 avec gourmandise...











Le vendredi 18 décembre,

les enfants ont vécu un moment fantastique avec Rafaël le magicien, un superbe spectacle de magie offert par la Municipalité aux enfants et enseignants de l'Ecole Camille Claudel.

Féérie, magie et illusion ont fait pétiller les yeux de nos petits bouzillons!

Le nouvel an chinois

Monsieur Jean-François SAINZ a invité à titre personnel Mardi 16 février dernier les enfants de l'école, ainsi que les maîtresses, ATSEM, nos animateurs Claire, Julie et Baptiste, et l'adjointe en charge des affaires scolaires, à partager un déjeuner à la cantine pour fêter le Nouvel An Chinois!

Un menu fort sympathique avait été élaboré pour l'occasion par Monsieur Marc MOREL, Traiteur : nems et sushis bien entendu, mais également quelques hamburgers, nuggets et frites pour les plus réfractaires. La bonne humeur était également au rendez-vous!

Merci Monsieur Sainz!



Une Saint-Vincent peu commune

A situation sanitaire exceptionnelle, Saint Vincent peu conventionnelle...

La fête de notre cher Saint Patron des Vignerons a été quelque peu perturbée cette année du fait de la crise sanitaire.

Cependant, les viticulteurs et habitants de Bouzy ont pu, dans le strict respect des consignes gouvernementales, assister à la messe qui a eu lieu dans notre commune le Vendredi 22 Janvier dernier.

Notre Maire a d'ailleurs pu s'exprimer publiquement, et pour la première fois, à l'issue de la cérémonie.

Nous remercions vivement Monseigneur FEILLET et le Comité de Saint Vincent pour leur organisation et leur délicate attention à la sortie de la célébration, et félicitons chaleureusement Monsieur Matthieu CUGNART, garde-bâton de l'année 2021!







Remerciements

Bouzy s'était paré de ses plus beaux atours pour les fêtes de fin d'année.

Un grand merci aux bénévoles qui s'étaient mobilisés pour nous aider à décorer la centaine de jolis petits sapins disposés aux quatre coins du village.

Bouzillons et commerçants ont également grandement participé à égayer le village en illuminant leurs jardins, fenêtres et vitrines.





Menu de Pâques

Après la chasse aux œufs dans l'appartement, la maison ou le jardin, place au traditionnel déjeuner de Pâques! Cette année, nous vous proposons de déguster des produits locaux, de l'entrée au dessert, pour un repas Pascal gourmand.



CASSOLETTE D'ESCARGOTS AU BOUZY ROUGE

Par l'Escargot des Grands Crus

Pour 4 personnes:

- un bocal de 4 douzaines d'escargots
- 4 échalotes
- un verre de Bouzy Rouge
- 50g de beurre
- crème fraîche liquide
- persil (env 20g)
- **01.** Egoutter les escargots.
- **O2.** Couper les échalotes finement. Les faire revenir dans une poêle avec le beurre.
- Quand les échalotes sont dorées, ajouter les escargots.
 Ajouter ensuite le Bouzy Rouge, faire mijoter 5min en laissant réduire.
- O4. Assaisonner à volonté. Ajouter alors la crème fraîche jusqu'à obtention de la consistance souhaitée et parsemer de persil haché.

 Servir en cassolette ou bien en bouchée.

https://www.escargotdesgrandscrus.com



SOURIS D'AGNEAU CONFITE AU MIEL DE CHAMPAGNE

Par Sylvain Galichet, du Caveau « Le Bouzy Rouge »

- O1. Dans une cocotte faites chauffer l'huile d'olive, colorer les souris d'agneau, saler, poivrer, puis les mettre de côté.
 Faire revenir les échalotes, ajouter le miel et laisser légèrement caraméliser. Remettre les souris dans la cocotte et les enrober avec le miel, verser le vin blanc. Faire réduire quelques instants, rajouter l'ail non épluché, le thym, le jus d'agneau, et verser de l'eau à hauteur, assaisonner.
- **02.** Cuire à couvert et à feu doux durant 2h15 environ.
- O3. Débarrasser les souris et laisser réduire la sauce afin qu'elle soit légèrement sirupeuse. Rectifier l'assaisonnement. Remettre les souris et servir bien chaud.

En accompagnement servez des pommes de terre grenailles rôties à l'huile d'olive et au thym assaisonnées de fleur de sel de Guérande

Pour 4 personnes:

- 4 souris d'agneau
- 5 cuillères à soupe de miel de Champagne
- 2 échalotes
- 2 gousses d'ail
- 2 branches de thym
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 20 cl de jus d'agneau
- 20 cl de vin blanc



Caveau Le Bouzy Rouge



LE CHOCOLAT, ON ADORE ÇA!

Par « Au Duc Champenois » de Bouzy



Pour le dessert, c'est du côté d'Emmanuelle et Christophe VIEIRA que vous pourrez finir de vous restaurer, dans la boulangerie du village « Au Duc champenois ». En ce moment, fritures, moulages, montages Pleins de gourmandises chocolatées vous attendent pour les fêtes de Pâques!

Tous deux passionnés par leur métier, ils sont également vigoureusement attachés à notre terroir, et à l'amour du fait maison au sein de leur entreprise familiale et artisanale.

Christophe VIEIRA, Compagnon du Devoir, compte parmi son équipe pas moins de 16 personnes transportées par leur profession afin de vous fabriquer chaque jour des produits de qualités, mais également des nouveautés, et ce toujours dans la bonne humeur et en étant à l'écoute de la clientèle.

Vous retrouvez quotidiennement : pains, pâtisseries, viennoiseries, chocolats, traiteur, sandwichs et plats cuisinés.





Boulangerie de Bouzy Au Duc Champenois

Notre village compte de nombreux commerces, artisans, restaurateurs.

Pour vos courses, « Carrefour Market » reste à votre disposition ainsi que « Le Ballon Rond » pour vos autres repas à emporter.

Joyeuses Pâques à tous!

Le poisson d'avril...

Peut-être que certains s'en seront doutés mais nous avons glissé dans ce journal une fausse information à la page 14.

Et oui, le Coq de Bouzy ne sera pas rejoint par une poule.

C'est bien dommage car nous aurions pu ainsi tordre le cou à certaines expressions d'un autre temps telle « La maison est à l'envers lorsque la poule chante aussi haut que le coq ».

Mais pas la peine de nous voler dans les plumes. Nous voulions simplement faire un clin d'œil à cette tradition qu'est le Poisson d'avril.

Qu'il soit petit ou gros, ses origines sont lointaines. Le 1er avril est le jour des canulars, des farces et des blagues. Mais d'où vient la tradition d'accrocher des poissons dans le dos des gens en criant : «Poisson d'avril»?

Comme très souvent, il n'existe pas une seule, mais plusieurs origines à la fête du poisson d'avril.



Sources: www.teteamodeler.com, www.momes.net et www.lemonde.fr

Pourquoi un 1er avril?

L'origine la plus connue du premier avril remonterait à l'époque du roi de France Charles IX. Ce dernier décida en 1564 d'une réforme calendaire. Alors que l'année commençait en France à Noël, à Pâques ou encore dans certaines régions le 25 mars avec une prolongation des fêtes jusqu'au 1er avril, l'édit de Roussillon fit commencer la nouvelle année le 1er janvier. La date fut étendue à tous les pays chrétiens par le pape Grégoire XIII.

Or, une tradition assez établie – héritée des usages à Rome, où l'on appelait ces présents « étrennes », en l'honneur de la déesse Strena – amenait les Français à se faire des cadeaux pour célébrer le passage de l'année, à la période du 25 mars au 1er avril.

Et c'est elle qui sera maintenue, mais « pour rire », avec des faux présents, puis des canulars et des blagues pour marquer ce « faux » nouvel an.

Autre origine possible, le 1er avril tombant 12 jours après l'équinoxe de printemps et il est donc fort possible que cette fête trouve son origine dans l'Antiquité.

Cette explication est la plus probable si l'on prend en compte les fêtes équivalentes dans le reste de l'Europe et dans le monde.

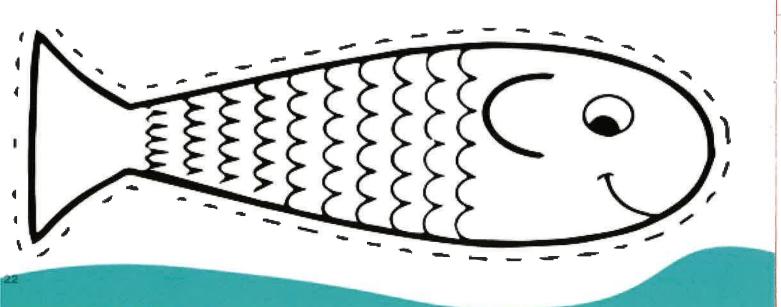
Et pourquoi un poisson?

Il y a plusieurs hypothèses. La première raconte qu'au début du mois d'avril, alors que la pêche était interdite en France pendant la période de reproduction des poissons, les pêcheurs se voyaient «offrir» un hareng. Le poisson mort accroché dans le dos fut remplacé, au fil du temps, par un poisson en papier.

Une seconde histoire, plus récente, veut que le poisson en avril fût symbole du Carême, période chrétienne où il n'est permis de manger que du poisson.

Enfin une dernière histoire assure que le poisson vient du signe du zodiaque «poisson» qui se trouve être le dernier signe de l'hiver.

N'hésitez pas à découper celui qui se trouve dans ce fascicule et à l'accrocher dans le dos de vos proches!



Créations autour du thême de pâques



Julie, animatrice du Périscolaire, vous propose des activités à réaliser avec vos enfants sur le thème de Pâques, facilement réalisables avec peu de matériel.

Avec les plus petits, très simple, tout le monde a une pomme de terre chez soi. Reste à lui faire de belles entailles, un peu de peinture et le tour est joué!

Laissez parler votre créativité et amusez-vous bien!

Pour obtenir les tutos complets, se rendre sur: www.clubmamans.com









Crédits photos : Crafty Morning et clubmamans

L'étonnante expérience de la fleur qui change de couleur

Pour colorer des fleurs, il suffit de vider une cartouche d'encre de stylo-plume dans un verre ou d'utiliser un colorant alimentaire puis d'y plonger les tiges des fleurs.

En absorbant l'eau, les fleurs vont se colorer petit à petit. Voici une expérience facile à mener pour faire comprendre aux enfants le mécanisme de l'absorption de l'eau par les fleurs!

Nos conseils : utiliser des fleurs de couleur blanche ou jaune et plus le colorant est puissant et l'eau colorée, mieux cela fonctionne.



Sources: www.mamansurlefil.fr



Bouzillons, prenez soin de vos limites séparatives*! Pensez à des plantations diversifiées!

Dans toutes les communes de France, nous assistons depuis plusieurs décennies à une banalisation et un appauvrissement constant (et inquiétant) du traitement des limites séparatives.

Cet appauvrissement a commencé il y a au moins 40 ans par un appauvrissement de la diversité végétale dans les haies séparatives. La mode est aux plantations monospécifiques :

Dans les années 1970, il était d'usage de planter des thuyas ou des faux-cyprès. C'est ainsi que nous avons vu fleurir un peu partout ce type de haie que les amoureux de la biodiversité aiment appeler « béton vert ».

Au fur et à mesure des années, les haies de conifères ayant une image « vieillotte » ont laissé leur place dans les années 90 aux arbustes persistants (qui conservent leurs feuilles l'hiver) tels que les lauriers palme ou les photinia. Cela a eu le mérite de créer un soupçon de diversité végétale...

Depuis 2000, c'est le bambou qui a fait une forte apparition dans les haies. Mais celui-ci, majoritairement utilisé avec des variétés « traçantes », devient rapidement envahissant car, souvent, il n'est pas maitrisé.

L'objectif de ces plantations monospécifiques était une pousse rapide et une rusticité incroyable pour un coût qui restait raisonnable.

Nous assistons à la standardisation des paysages dans nos communes... que vous soyez en Bretagne, dans le Sud ou à Bouzy, vous pouvez retrouver la même haie de thuya, laurier palme ou bambou...

Malheureusement, l'appauvrissement des limites séparatives* a franchi un stade critique depuis les années 2010 puisque la « tendance » n'est même plus aux plantations monospécifiques... mais à la mise en place à grande échelle de panneaux rigides avec occultants en PVC gris anthracite. Ces panneaux ont le mérite de cacher du voisinage dès leur implantation et surtout ne demandent aucun entretien.

Mais quelle tristesse de ne plus voir de plantations... Surtout, avec les épisodes caniculaires que nous allons vivre de plus en plus fréquemment. Les plantations participent au rafraîchissement de l'air ambiant!

Bouzillons, que voulez-vous que l'on retienne des années 2020? lles peuvent être le retour à la diversité végétale!

Toutefois, avant de planter, n'oubliez pas qu'il y a un certain nombre de règles à respecter. Bouzy est encore sous le régime du RNU.

La réglementation pour les plantations est donc régie par les articles 671 et suivants du Code Civil. Veillez-donc à vous y conformer lors de vos semis.

Le tout maintenant est de trouver la bonne plante au bon endroit. Pour cela, vous pouvez me solliciter pour une mission conseil ou vous pouvez consulter le guide édité par le PNR de la Montagne de Reims, « créer et entretenir une haie champêtre ».

Par Arnaud Bertin, Paysagiste-urbaniste Champenois et spécialiste paysage sur France3 Grand Est**,

www.arnaudbertin.fr

NOTRE VEHICULE EN AUTO-PARTAGE!

Découvrez dès maintenant l'autopartage Citiz dans notre Commune!

Depuis le 8 octobre dernier, un véhicule électrique est à votre disposition place de la mairie. Il suffit de télécharger sur votre portable l'application AUTOPARTAGE CCGVM depuis l'Apple Store ou Play Store ou vous inscrire sur le site **www.grand-est.citiz.fr** ou encore téléphoner à la société CITIZ au **03.88.23.73.47.**

L'équipe CITIZ s'occupe de tout : entretien, assurance, gestion des réservations, désinfection des véhicules... Vos utilisations sont facturées à l'heure et au kilomètre parcouru. Tout est compris. L'usage des bornes est néanmoins mixte : en dehors du service d'autopartage, elles peuvent être utilisées par tous les propriétaires de véhicules électriques. *

Tarif proposé : 0.19€ TTC le Kwh + 0,01€ la minute. C'est un tarif en-dessous des tarifs habituellement constatés : entre 0,20 € et 0,30 € pour la tarification de l'énergie.

Quant à la tarification du temps passé, elle permet d'éviter un effet « tampon » sur les zones de charge.



* « Le terme de limite séparative désigne l'ensemble des limites parcellaires d'une propriété: Il s'agit d'une frontière, matérialisée ou non par une clôture ou des bornes de repère (bornage) implantées à la cote des sols existants. Elle a pour rôle de délimiter la surface d'une propriété que ce soit par rapport au domaine public (alignement), ou aux parcelles voisines (limites latérales et de fond de parcelle). Le territoire est ainsi découpé en parcelles numérotées constituant des propriétés foncières répertoriées sur le cadastre » www.caue93.fr

**Le cabinet Arnaud Bertin intervient de la conception à la réalisation de commandes privées et publiques, pour tout type de budget, de la jardinière aux grands territoires.

FAIRE-PARTS

MARIAGE

13 février 2021 Séverine URBANCZYK et Eric DEMONCHY

NAISSANCES

13 décembre 2020 Camila CHARPENTIER

DÉCÈS

17 février 2021 Madame Joëlle MOREAU née CANOT
 15 mars 2021 Madame Nicole MANGIN née LAMBERT



UN PETIT POINT « HISTOIRE »

Madame Marie-Christine LEFEVRE-STEYER, ancienne Archiviste à EPERNAY, aide actuellement notre commune à trier et ranger près de 20 ans d'archives...
Quelques pépites ont été retrouvées, notamment dans les délibérations des anciens Conseils Municipaux, et nous souhaitions les partager avec vous!

La vie à Bouzy de 1794 à 1826

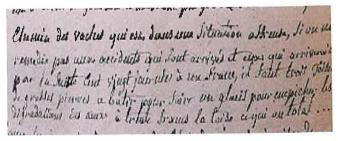
Au travers de morceaux choisis dans les délibérations du Conseil Municipal (1)

Par l'adoption de la loi du 14 décembre 1789, la commune devient une entité administrative et territoriale et est désormais dotée d'un Maire et d'un conseil municipal élus, auxquels échoit la gestion des affaires communales. Les débats, les votes et les décisions des autorités municipales sont consignés dans des registres, qui aujourd'hui sont le témoin et le reflet de la vie des habitants de chaque époque.



25 prairial an 3 (13 juin 1795) Le culte catholique est exercé par le citoyen Gonel

« Aujourd'huy vingt cinquième prairial de l'an troisième de la République est comparu le citoyen Gonel. Lequel a déclaré qu'il se propose d'exercer le Ministère d'un culte sous la dénomination du culte catholique dans l'étendue de cette commune, et a requis qu'il lui soit décerné acte de la soumission aux lois de la République ; de laquelle déclaration il lui a été décerné acte conformément à la loi du onze prairial de l'an trois. Fait en la maison commune de Bouzy les jours, mois et an que dessus. »



19 juillet 1818 Etat de la situation des chemins vicinaux et de la nécessité de réparation et, plus particulièrement, celui du chemin des Vaches

« 8e - Le chemin des Vaches qui est dans une situation affreuse, si on ne remédie pas aux accidents qui sont arrivés et ceux qui arriveroient par la suite, cent vingt journées à un franc, il faut trois toises de grosses pierres à bâtir pour faire un glacis* pour empêcher les dégradations des eaux à trente francs la toise, ce qui au total 210 francs»

* (glacis : pente douce permettant l'écoulement des eaux de pluie)



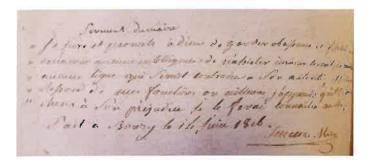
22 juin 1823 Etablissement de deux thuileries sur la Montagne de Bouzy

« A arrêté ce qui suit :

Que les sieurs Joachim et Baudran peuvent établir sur la Montagne de Bouzy chacun une thuilerie propre à leur exploitation dans un espace de terrain qui leur sera désigné arpenté et borné sans qu'ils puissent dérogé au procèsverbal d'arpentage le tout aux frais desdits bailleurs la quantité de terrain est spécifiée à soixante verges.

Seront tenus de donner à la commune pour chaque année la somme de cinquante francs payables d'année en année entre les mains du receveur municipal et chacun cinq cents de thuile qui seront déposés entre les mains du marguiller* de la fabrique*. L'entrée en jouissance du sieur Joachim est du premier mars mil huit cent vingt deux et celle du sieur Baudran est du premier juillet 1822. »

* (marguiller ; membre (clerc ou laïc) du conseil de fabrique. La fabrique, au sein de la paroisse catholique, rassemblait plusieurs marguillers, nommés pour assurer la collecte et l'administration de fonds, nécessaires à la construction et à l'entretien des édifices et mobiliers religieux)



14 juin 1816 Prestation de serment, à Dieu et au Roi, du Maire Nicolas Seneuze

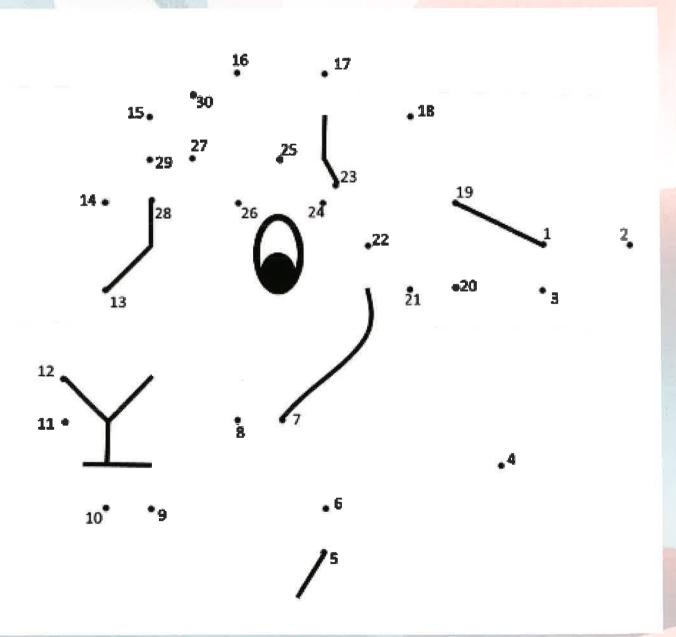
« Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité, et si dans le ressord de mes fonctions ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelques choses à son préjudice je le ferai connaître au Roi » (2) Registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1794 à 1826 - Edepot17679 - Archives départementales de Châlons-en-Champagne

(3) Les textes sont retranscrits, tels quels, avec l'orthographe et la grammaire de l'époque



À VOUS DE JOUER!

Les points à relier «éco-pâturage»



Sudoku

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

04

BOUZY PRATIQUE

CARTES DE VŒUX

Vous avez apprécié les cartes de vœux reçues dans votre boite aux lettres ? Sachez qu'il existe une série de 16 cartes, disponible en Mairie.

Pour vous les procurer, merci de bien vouloir joindre nos secrétaires, et moyennant un don de votre part, la série (ou une ou plusieurs carte(s) si vous le souhaitez!) vous sera remise.

Les fonds collectés seront reversés entièrement à l'Association ROSEAU. Les actions de ROSEAU sont en priorité destinées aux enfants malades soignés dans le service d'Hémato-Oncologie Pédiatrique du C.H.U. de Reims et à leur famille mais également, dans la mesure des moyens disponibles, aux enfants soignés dans les autres services pédiatriques et aux adolescents atteints de leucémie, ou d'un autre cancer, soignés dans l'unité de soins des adultes.

Actuellement, l'Association ROSEAU contribue au projet « Maison des Parents » : la construction d'une maison d'accueil pour les parents d'enfants hospitalisés à proximité de l'hôpital pour enfants, à REIMS.

Vos dons pourront soutenir ce projet. Merci d'avance!







MAIRIE DE BOUZY

Téléphone: 03.26.57.70.70.

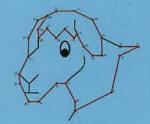
Adresse mail: mairie@bouzyenchampagne.com

Nous vous informons que compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, et de la mise en place du couvre-feu, les horaires de la Mairie ont été aménagés de la facon suivante :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 13h Ou sur rendez-vous.

Besoin de rencontrer le Maire ou les adjoints ? Uniquement sur rendez-vous.

Solutions:



5	4	3	9	2	1	8	7	6
2	1	9	6	8	7	5	4	3
8	7	6	3	5	4	2	1	9
9	8	7	4	6	5	3	2	1
3	2	1	7	9	8	6	5	4
6	5	4	I	3	2	9	8	7
7	6	5	2	4	3	4	9	8
4	3	2	8	1	9	7	6	5
1	9	8	5	7	6	4	3	2

8	7	6	5	4	3	1	9	2
5	4	3	2	1	9	7	6	8
2	1	9	8	7	б	4	3	5
1	9	8	7	6	5	3	2	4
4	3	2		9	8	6	5	7
7	6	5	4	3	2	9	8	1
3	2	14)	9	8	7	5	4	6
6	5	4	3	2	7	8	7	9
9	8	7	6	5	4	2	1	3

Le nouveau lien entre les citoyens et les communes

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

1 a solution mobile qui rapproche la commune de ses habitants.

Les évènements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous sovez. quand vous le souhaitez.



PanneauPocket est très simple d'utilisation, testez vous-même !

Pour télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone, recherchez PanneauPocket sur App Store ou Google Play ou flashez les QRCodes









Pour des habitants informés, prévenus, alertés!

Place Henri Martin - 51160 AY

FAX: 03.26.56.95.28 Téléphone: 03.26.56.95.20.

www.ccgvm.com

Pour toutes questions sur l'élimination des déchets: infotri@ccqvm.com



Communauté

de la Grande Vallée de la Marne

PENSEZ-Y!

Les informations utiles se trouvent aussi sur:

Nos pages facebook:

Commune de Bouzy

Nos sites:

Editeur: La Commune de Bouzy • Directeur de la Publication: Jean-François SAINZ, Maire de Bouzy • Comité de rédaction: Le Maire et ses adjoints • Responsable de la Rédaction: Laurie DAUVERGNE • Avec la participation de: Arnaud BERTIN, Paysagiste - Laëtitia CHICARD-URBES, Directrice de l'école Camille Claudel - Jean-Mathieu DAUVERGNE, FEVRE-STEYER - Emmanuelle et Christophe VIEIRA, Boulangers • Graphiste: Laura CHARMEL • Imprimeur: Imprimerie